



Fiche d'information

Révision des perspectives financières de l'AVS entre juin 2021 et mai 2022, explications

Dans le cadre de :

Perspectives financières des assurances sociales

Date : 25.5.2022

Stade : Publication

Domaine(s) : AVS

Les perspectives financières de l'AVS sont actualisées régulièrement par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Au rythme d'une publication par année, à une fréquence plus élevée si nécessaire, l'OFAS intègre toutes les dernières informations disponibles.

Parallèlement aux données des registres, qui sont exploitées notamment pour le calcul des rentes et leurs évolutions, l'OFAS doit travailler avec des données de référence qui sont considérées comme des variables exogènes¹. Il s'agit essentiellement des scénarios démographiques actualisés par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et des hypothèses pour la croissance économique, celle des salaires, de l'inflation, de l'emploi, de quelques valeurs financières et différentes recettes fiscales. Ces données exogènes ne sont pas établies par l'OFAS mais communes à l'ensemble de l'Administration fédérale.

En plus des scénarios démographiques et des prévisions du groupe d'experts de la Confédération, des prévisions de données de référence (variables exogènes) sont également actualisées et livrées par l'Administration fédérale des finances (AFF) et l'Administration fédérale des contributions (AFC). Entre juin 2021 et mai 2022, plusieurs valeurs exogènes projetées pour 2021 ont été publiées sous forme de statistique ou de données financières comptabilisées (valeurs réalisées). Certaines prévisions des valeurs exogènes ont été adaptées.

L'OFAS doit également intégrer, comme base pour ses calculs prospectifs, au printemps de chaque année les dernières évolutions connues du compte d'exploitation de l'AVS. On parle alors de l'intégration et de la révision des données endogènes. Cette deuxième source de révision peut impliquer des révisions des projections

¹ Les principales variables exogènes utilisées, ainsi que les sources, sont publiées régulièrement sous le site de l'OFAS : <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/assurances-sociales/ahv/finanzen-ahv.html>, dans le document "Paramètres économiques et démographiques pour les perspectives financières de l'AVS, de l'AI, des APG et des PC".

financières, même sous l'hypothèse de scénarios économiques et démographiques inchangés.

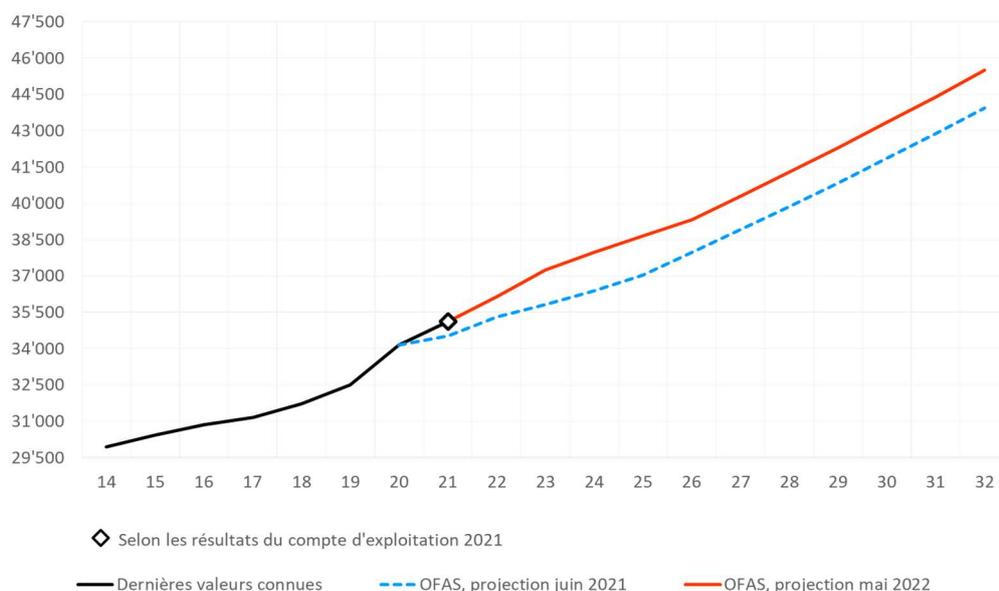
Entre juin 2021 et mai 2022, ce sont autant les révisions des variables exogènes que les bons résultats du compte d'exploitation de l'AVS en 2021, meilleurs que prévus, qui expliquent les déplacements importants, en niveau, des projections de la situation financière de l'AVS.

A titre d'illustration, le Graphique 1 représente l'évolution passée et prévue des contributions salariales à l'AVS en millions de francs à prix courants jusqu'en 2032. On remarquera que l'intégration de la valeur de 2021 du compte d'exploitation de l'AVS a impliqué un premier changement de niveau (par rapport à l'ancienne prévision). Ensuite, à court terme, les prévisions d'inflation plus élevée, une croissance de l'emploi et celle des salaires réels plus élevées, ont impliqué une croissance plus forte des cotisations salariales jusqu'en 2023/24 par rapport à celle calculée en juin 2021. Sur le long terme, comme l'illustre le Graphique 1 les taux de variation des deux projections sont toutefois pratiquement d'une même ampleur.

L'intégration des derniers résultats d'exploitation dans les perspectives financières peut entraîner un décalage durable, vers le haut ou vers le bas, du point de départ et du niveau des projections. En outre, certaines révisions marginales des hypothèses exogènes (prévisions économiques à court et moyen terme) peuvent entraîner des décalages supplémentaires du niveau des projections, même sans modification des hypothèses à long terme. Ces deux effets se sont cumulés lors de l'actualisation des perspectives financières de l'AVS en été 2022. Sur la période de 2022 à 2032, la différence cumulée entre les deux projections des cotisations salariales attendues pour l'AVS s'élève à près de 16 milliards de francs (graphique 1).

Les nouvelles perspectives financières de l'AVS sont disponibles sous : [Finances de l'AVS \(admin.ch\)](#)

Graphique 1 : Contributions salariales à l'AVS, aux prix courants, projections de juin 2021 et de mai 2022



Sources : OFAS, CdC (Centrale de compensation)